

TARIFS STATIONNEMENT A FLOT ANNUEL 2024 (TTC)

SURFACE	De 0 à 19 m ²	> 19 à 300 m ²
Tarifs m ²	1 320,00 € / an	73,70 € x m ² /an

TARIFS STATIONNEMENT A FLOT / PASSAGES 2024 (TTC)

	HAUTE SAISON 01/06 au 30/09	BASSE SAISON Du 01/10 au 31/05	HIVERNAGE Du 01/09 au 01/07
Tarifs m ²	m ² / nuit	m ² / nuit	m ² / mois
De 0 à 50 m ²	1,25 €	0,70 €	6,60 €
De 50 à 100 m ²	1,54 €	0,83 €	
De 100 à 300 m ²	1,98 €	0,99 €	

- Résident à bord : Supplément de 30% du tarif de base si l'occupation à bord est supérieure ou égale à 6 mois
- Location de type "Airbnb" : Supplément de 15% - déclaration obligatoire auprès de la Capitainerie
- Plaisanciers résidant à bord pour une durée supérieure ou égale à une semaine : 25 €/semaine au titre de la consommation d'eau et d'électricité
- Participation environnementale : 2,40 €/m²
- Ravitaillement eau – électricité : 50% du tarif stationnement à flot
- Un abattement de 25% sur le tarif du passage sera appliqué en cas de stationnement sans électricité.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02B-212003115-20231120-DEL18332023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2023

Affichage : 21/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



TARIFS MANUTENTION 2024 (TTC)

	Grutage : Mise à terre, Mise à l'eau, Mise sur sangle et Mise sur remorque	Main d'œuvre : Calage	Nettoyage Haute Pression
Tarifs m ²	5,50 €	3,30 €	1,10 €
Si m ² < 18m ²	FORFAIT 150 €		1,10€

TARIFS STATIONNEMENT A SEC 2020 (TTC)

SURFACE	Par nuit	<u>HIVERNAGE</u> du 01/09 au 01/07 par mois
Tarifs au m ²	0,60 €	de 1 à 3 mois 8,00 € < 3 mois 12,00 €

- Levage : Longueur max 25 mètres – Largeur max 6,50 mètres – Poids max 75 tonnes
- Manutention : une franchise e 10 jours est comprise pour les contrats annuels et d'hivernage
- Remorquage bateau : 2,00€ x m²
- Immobilisation engin de levage : Forfait demi journée 1,50 € / m² TTC (hors manutention et Nettoyage Haute Pression)
- Stationnement remorque sur aire de carénage : 5,00 € / jour
- Pêcheur professionnel : 50 % du tarif HT

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02B-212003115-20231120-DELIB332023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2023

Affichage : 21/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

